

« ATA PRALONG »
S.A.R.L. à associé unique au capital de 150 000 €
- : -
Siège social : POMMIERS EN FOREZ (Loire)
900 Chemin de l'Ormaie
- : -
R.C.S. : ROANNE 485 205 421
- : -

DECLARATION
(Article 53, alinéa 2, du Décret de 30 mai 1984)

Je soussigné, Monsieur Cyril ROMAGNY, demeurant à UNIAS (Loire), 295 Chemin des Muriers,

Agissant en qualité de Gérant de la société visée en tête des présentes,

Déclare et atteste que la société « ATA PRALONG » a eu depuis sa constitution les sièges suivants :

- A SAINT ETIENNE (Loire) 81 Rue de la Tour, depuis son origine jusqu'au 18 janvier 2010, date du transfert, et dépendant du greffe du tribunal de commerce de SAINT ETIENNE ;

- A SAINT ETIENNE (Loire) 5 place Jean Plotton, depuis le 18 janvier 2010 jusqu'au 21 mai 2013, date du transfert, et dépendant du greffe du tribunal de commerce de SAINT ETIENNE ;

- A FRAISSES (Loire), ZA du Parc – Secteur Gampille, depuis le 21 mai 2013 jusqu'au 18 juin 2019, date du transfert et dépendant du greffe du tribunal de commerce de SAINT ETIENNE.

- A POMMIERS EN FOREZ (Loire), Les Brossards, depuis le 18 juin 2019 jusqu'au 27 novembre 2024, date du transfert et dépendant du greffe du tribunal de commerce de ROANNE.

- A POMMIERS EN FOREZ (Loire), 900 Chemin de l'Ormaie, depuis le 27 novembre 2024 jusqu'au 30 juin 2026, date du transfert et dépendant du greffe du tribunal de commerce de ROANNE.

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT

EN TRIPLE EXEMPLAIRE

A POMMIERS EN FOREZ (Loire)

LE 30 JUIN 2026

